

PÊCHE ET AQUACULTURE

Fiche filière

À retenir

631 000 tonnes produites en France en 2022
Déficit du commerce extérieur de 5,1 milliards d'€ (2023)
4^e consommateur européen avec 33,7 kg/an/hab



ORGANISATION

- La pêche française se caractérise avant tout par sa diversité due à son nombre important de façades (mer du Nord, Manche, Océan atlantique nord, Mer Méditerranée, Caraïbes, Littoral guyanais, Océan Indien) et de pêcheries. En 2022, la France hexagonale comptait environ 4 250 navires, dont 3 400 de moins de 12 mètres et 200 de plus de 24 mètres ; auxquels s'ajoutent environ 2 000 navires dans les régions ultrapériphériques.
- Les ventes se font pour la plus grande partie dans les 34 halles à marée et sont réparties entre les quelques 280 entreprises de mareyage et les 200 entreprises de transformation.
- L'aquaculture regroupe à la fois des entreprises de pisciculture (333 en eau douce hors étangs, 196 en étangs et 23 marines), de conchyliculture et d'élevages de crustacés (1 770 entreprises) et d'algoculture (199 entreprises) fédérées respectivement par le Comité interprofessionnel des produits de l'aquaculture (CIPA) et le comité national de la conchyliculture (CNC).

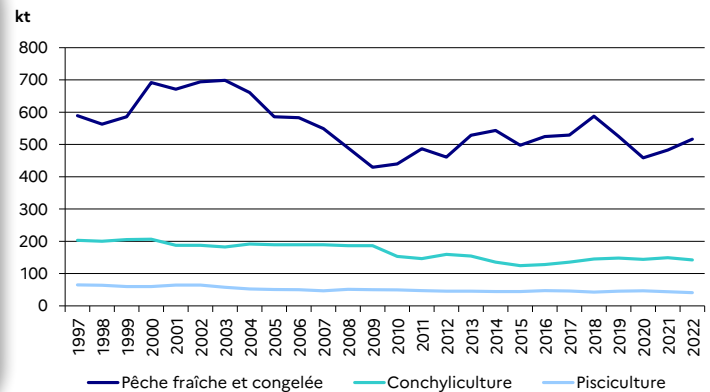
Sources : Fichier de flotte Ifremer 2022, Enquête SSP 2022, FranceAgriMer/VISIOMer 2023



PRODUCTION

- En 2023, 470 000 tonnes ont été pêchées par les navires français, un chiffre en hausse par rapport à la moyenne sur 3 ans. 11 espèces représentent 60 % du volume total vendu en criée française (coquille Saint-Jacques, sardine, merlu, baudroie, seiche, maquereau, calmar, merlan, lieu noir, congre, buccin -bulot). Les bateaux français ont également un important quota de thons qui sont pêchés et débarqués dans l'océan indien.
- Les récoltes d'algues brunes représentent également une importante part des débarquements français, bien qu'elles ne soient pas destinées à l'alimentation humaine.
- En 2022, l'aquaculture française a produit 184 000 tonnes, pour des valeurs totales de ventes finales qui s'élèvent à 822 millions d'euros. La production aquacole française est constituée majoritairement d'huîtres (81 900 tonnes), les moules (58 000 tonnes) et les truites (32 300 tonnes).
- En 2022, la France se place ainsi au 2^e rang des pays de l'Union européenne producteurs de produits de l'aquaculture et au 3^e rang en ce qui concerne les produits de la pêche.

Production française (en milliers de tonnes)



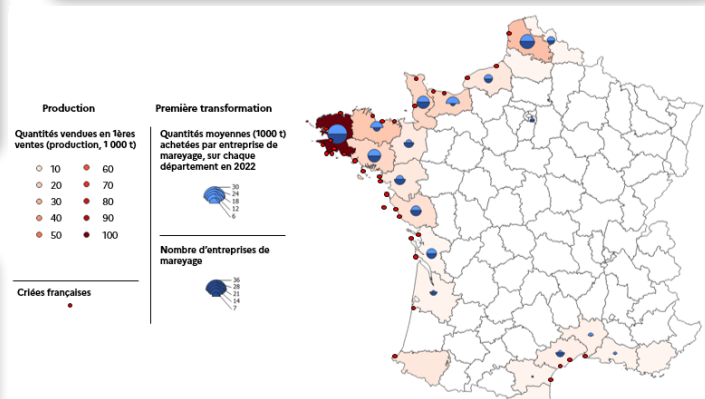
Sources : Enquête SSP 2022, DGAMPA 2023



MAREYAGE

- Les entreprises de mareyage sont les premiers intermédiaires entre la production (française ou importée) et la commercialisation. Elles sont majoritairement situées au niveau des zones de production, c'est-à-dire le plus souvent sur les façades où les bateaux français et étrangers débarquent les captures. Dans leur définition traditionnelle, elles réceptionnent, trient et filètent les poissons, avant d'expédier les lots aux transformateurs.

Localisation de l'activité de mareyage en France hexagonale



Source : FranceAgriMer, 2023 d'après FranceAgriMer/VISIOMer, liste d'entreprises élaborée par FranceAgriMer et l'UMF (Union du Mareyage français)



TRANSFORMATION

- Les activités principales des entreprises de transformation sont d'abord la fabrication des produits salés, séchés, fumés ainsi que les produits préparés ou conservés. Viennent ensuite les produits frais, congelés, entiers ainsi que les plats cuisinés et bâtons de poissons. En 2018, on recensait 217 entreprises de transformation, pour un CA de 4,4 M€, et 14 500 salariés.



COMMERCE DE GROS

- Les grossistes constituent un des derniers maillons de la chaîne de valeur des produits de la pêche et de l'aquaculture. En 2022, on dénombre 752 entreprises de grossistes (Insee, dont mareyeurs-grossistes), qui emploient environ 7 600 personnes.



COMMERCIALISATION

- En France, plus de la moitié des produits aquatiques est vendue par la grande distribution (53 % pour les produits frais hors produits traiteur en 2019). Les produits surgelés sont quant à eux distribués à 36 % pour la restauration (collective et commerciale). Les produits frais sont commercialisés à 53 % par la grande distribution, 12 % par les poissonneries et marchés et 33 % par la restauration, plutôt commerciale (2019).
- En 2022, on dénombrait 1 934 poissonneries sédentaires.

Sources : Étude RHF FranceAgriMer 2022/FranceAgriMer 2018 /Étude entreprises de transformation FranceAgriMer 2018



CONSOMMATION

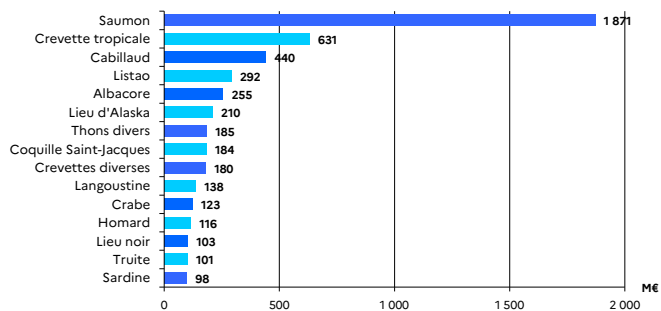
- En 2022, la consommation apparente française de produits aquatiques s'élève à 33,7 kg éq. poids vif par habitant et par an, ce qui en fait le 4^e plus gros consommateur de l'Union européenne.
- Les produits aquatiques comptent parmi les denrées alimentaires ayant le plus subi l'inflation de 2022 et 2023. L'indice des prix à la consommation (IPC) a augmenté de 12,7 points entre 2022 et 2023 en France métropolitaine selon l'Insee.
- Deux espèces, le saumon et le cabillaud, représentent 37 % des volumes de poissons frais consommés à domicile, bien que le lieu noir et la truite séduisent de plus en plus. Dans la catégorie traiteur, le saumon fumé est le produit le plus acheté par les français (plus de 16 000 tonnes en 2023).
- Les ménages les plus consommateurs sont plutôt séniors et aisés.
- En 2021, 7 personnes sur 10 déclaraient manger du poisson au moins une fois par semaine (contre 9 pour la viande.)



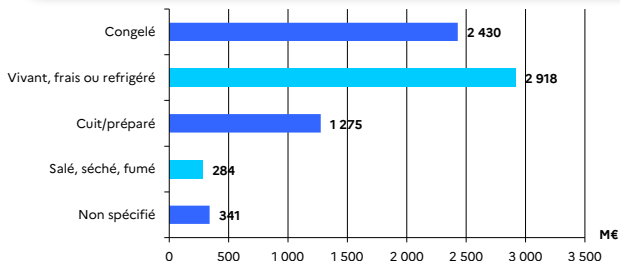
ÉCHANGES

- La balance commerciale des produits aquatiques est largement déficitaire : - 5,1 milliards d'€ en 2023 correspondant à un déséquilibre de 1,4 million de tonnes équivalent poids vif.
- La première espèce importée est le saumon, qui provient principalement de Norvège ; viennent ensuite la crevette, le cabillaud et le thon. Les importations françaises viennent principalement du Royaume-Uni et de la Norvège.
- Les exportations sont constituées majoritairement de saumon (notamment fumé) et d'huître. L'Espagne et l'Italie sont les principaux débouchés de la France.

Valeur des importations par espèce en 2023

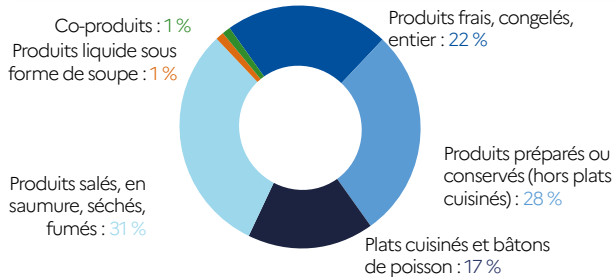


Importations par présentation en valeur en 2023



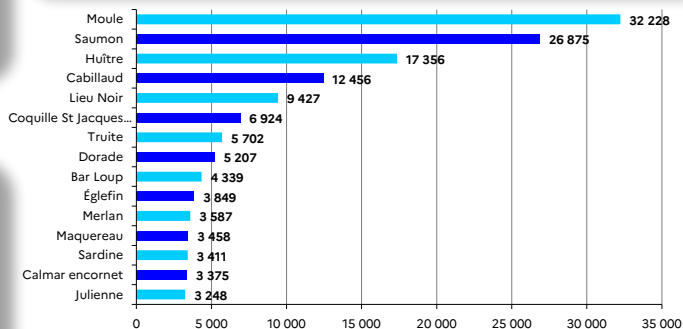
Source : Douanes françaises 2023, Eumofa 2023

Répartition des entreprises de transformation selon leur spécialité



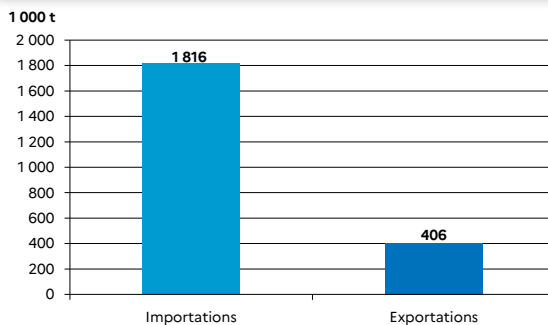
Source : FranceAgriMer, 2018

Volumes achetés par les ménages en frais en 2023

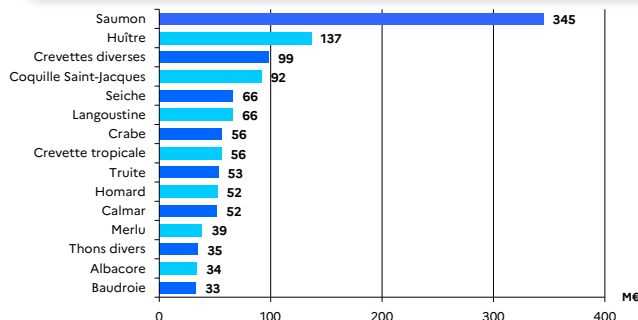


Source : Eumofa, Kantar WorldPanel, Baromètre d'image 2021 FranceAgriMer, FAOSTAT – Bilans alimentaires 2022

Volumes des échanges en poids vif en 2023



Valeur des exportations par espèce en 2023



Exportations par présentation en valeur en 2023

